

Allocution de Carolyn Calwell, directrice générale de la CEO

Dîner mensuel de l'Ontario Energy Network

2 mars 2026

[SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI]

- Merci, John, pour cette aimable présentation.
- Je suis très heureuse d'avoir été invitée à ce dîner mensuel de l'Ontario Energy Network (OEN).
- Je reconnais le mandat de l'OEN de créer des possibilités de réseautage, de dialogue et de renforcement des relations au sein du secteur de l'énergie de l'Ontario.
- C'est exactement ce dont nous avons besoin aujourd'hui : coopération et coordination pour résoudre les enjeux auxquels notre secteur est confronté.
- Je sais que beaucoup d'entre vous dans cette salle le font déjà.
- Nous vous remercions pour votre engagement, en particulier auprès de la CEO.
- Nous avons organisé plus de 70 jours de consultations en 2025, allant de la rationalisation des raccordements de transport à la révision de la valorisation des RED.
- Je suis persuadée que beaucoup d'entre vous, ou vos pairs et collègues, y ont participé.
- Je sais que nous vous demandons beaucoup.

- Nous vous remercions pour vos contributions.
- Je crois sincèrement qu'il est essentiel de mettre notre expertise et nos perspectives en commun afin de nous permettre de fournir une énergie fiable, abordable, propre et sûre.
- Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais saluer le président du conseil d'administration de la CEO, Geoff Owen...
- ainsi que les membres chevronnés de mon équipe...

Conférenciers de l'OEN précédents

- En parlant d'échange d'expertise et de perspectives, je voudrais revenir brièvement sur les messages des deux derniers conférenciers de l'OEN à l'heure du dîner, ainsi que sur le fabuleux groupe d'expertes réunissant Leslie Gallinger, Nicolle Butcher et Michelle Harradence, animée par Monica Gattinger la semaine dernière.
- Annette Verschuren, présidente-directrice générale de NRStor, s'est adressée à ce même auditoire en décembre.
- Elle a assuré à l'auditoire que le réseau électrique de notre province n'était pas endommagé.
- Mais, a-t-elle ajouté, nous devons accélérer le rythme dans tous les aspects de nos travaux et trouver des moyens de les faire progresser plus rapidement.
- En janvier, Brian Bentz, président-directeur général d'Alectra, a parlé de la nécessité d'investir dans les réseaux et des coûts de l'absence d'investissement, tant pour nos réseaux que pour les distributeurs qui les exploitent.
- Le groupe d'expertes de la semaine dernière a parlé du réseau comme d'un catalyseur et non d'une contrainte.
- Il a aussi été question de l'évolution de la mentalité qui se reflète dans notre réflexion collective sur l'importance de l'échange d'information et du libre choix,
- puis du Plan intégré de l'énergie en tant que catalyseur.

- Tous ces dirigeants et dirigeantes sont d'accord sur les directives données par le ministre de l'Énergie et des Mines, Stephen Lecce, pour favoriser le développement économique, agir plus vite et faire du réseau énergétique la pierre angulaire de l'économie de l'Ontario.
- Ces mots résonnent en moi.
- Il en va de même pour la nécessité de faire les choses différemment afin de propulser notre province vers l'avenir.
- Ce qui m'a frappé dans leur allocution, c'est la cohérence de leurs thèmes, bien qu'ils représentent des perspectives différentes.
- Ils ont insisté sur l'urgence.
- Ils ont mis l'accent sur la préparation.
- Ils ont également souligné que l'Ontario peut faire face à la situation **SI** nous sommes prêts à nous moderniser, à investir et à collaborer.
- Je constate de plus en plus souvent un alignement sur ces besoins.
- Ce n'est pas un hasard.
- Cet alignement reflète des réalités et une conviction communes que l'avenir énergétique de notre province est prometteur et qu'il offre une voie vers la prospérité économique de notre province et ce,
- seulement si nous planifions et agissons différemment de ce que nous avons fait jusqu'à présent.
- Et à un rythme soutenu.
- C'est notre appel à l'action collectif.

Thème

- Le thème de mon allocution d'aujourd'hui est : *Plaider en faveur de l'investissement dans un monde en pleine transformation.*
- Celle-ci portera sur trois points :

- Préparer le terrain pour le changement;
- Réfléchir sur ce que fait la CEO différemment;
- Vous retrouver dans la manière de collaborer efficacement avec nous dans cet espace.
- L'évolution du paysage énergétique de l'Ontario nécessite des investissements importants et opportuns
- pour soutenir la croissance économique, maintenir la fiabilité du réseau et permettre la transition vers un avenir énergétique plus propre.
- C'est dans ce contexte que la CEO se consacre à encourager des dépenses prudentes et fondées sur des éléments probants
- qui concilient la nécessité d'investir avec une gestion prudente des risques et des coûts pour les consommateurs.
- Les décisions réglementaires fondées sur des éléments probants peuvent soutenir les priorités provinciales, notamment un réseau fiable et résilient
- tout en veillant à ce que les contribuables soient protégés contre les dépenses inutiles ou inefficaces.
- Aujourd'hui, je vais donc vous parler de :
 - la nécessité de l'investissement aujourd'hui, dans un monde en pleine transformation;
 - le besoin d'une réglementation qui reflète notre époque dans notre monde en transformation;
 - les travaux de la CEO sur la planification intégrée, la rémunération des services publics et les ressources énergétiques distribuées, entre autres initiatives.
- Je parlerai des activités de la CEO.
- Ce qui est peut-être plus important, c'est la raison de ces activités.

- La raison pour laquelle elles sont importantes pour les collectivités, les entreprises, les services publics et les contribuables de toute la province.

Un monde en transformation

- Avant de parler de la manière dont la CEO soutient les investissements, permettez-moi de préparer le terrain en me tournant vers le passé.
- Notre réseau électrique a d'abord été construit il y aura 120 ans en mai prochain, grâce à la vision de Sir Adam Beck en matière d'énergie publique.
- Puis, au milieu du siècle, il y a eu la poussée économique du temps de la guerre et de la reprise d'après-guerre qui a conduit à de grands monopoles provinciaux et, plus tard, à des investissements à grande échelle dans des mégaprojets.
- Plus tard encore, la déréglementation et la restructuration du marché ont été encouragées.
- Cette histoire est importante aujourd'hui, car chaque changement ou développement majeur était en lien à divers élans économiques.
- Nous y revoilà.
- Le monde a encore changé et il doit en être de même concernant notre façon d'envisager nos réseaux énergétiques.
- Les événements mondiaux de la dernière année lient plus que jamais l'avenir énergétique de notre province à son avenir économique.
- La SIERE prévoit que la demande d'électricité en Ontario augmentera de 65 % au cours des 25 prochaines années.
- Tous les ordres de gouvernement accélèrent les projets visant à assurer l'autonomie énergétique et économique du Canada.
- La politique énergétique est une politique industrielle.
- Le premier ministre Doug Ford et le ministre Lecce positionnent notre province comme une superpuissance énergétique.

- Pensez au Cercle de feu et à la ligne de transport de 500 kilovolts prévue entre Barrie et Sudbury.
- Pensez à la ligne de transport sous-marine récemment annoncée, la troisième ligne, entre Darlington et Toronto.
- Pensez au stockage par batterie et à la production nucléaire qui sera mise en service par le biais de rénovations et de nouvelles constructions.
- L'importance de l'investissement et du développement économique est à la base de tous ces projets.
- Pour ce faire, les services publics doivent être solides financièrement, finançables et viables pour l'investissement.
- Ils doivent à leur tour investir dans le réseau.
- Je vais vous donner une idée des montants dont nous parlons :
- À l'heure actuelle, les demandes déposées auprès de la CEO s'élèvent à environ 70 milliards de dollars.
- Je parle en particulier des demandes présentées par OPG, Enbridge, Alectra, Elexicon, Hydro Ottawa, entre autres.
- Elles comprennent des approbations de construction d'infrastructures, des modifications des tarifs de l'électricité et du gaz naturel et des propositions d'investissement dans la production.
- L'EDA a déclaré que le réseau de distribution de l'Ontario nécessitait jusqu'à 120 milliards de dollars d'investissements au cours des 20 prochaines années.
- Le ministre Lecce a défendu l'importance de l'investissement dans un article d'opinion paru dans un journal national à l'automne dernier.
- Il a fait valoir que les SDL n'ont pas accès à des capitaux suffisants pour maintenir ou réaliser le développement nécessaire pour répondre à l'importante demande d'énergie prévue d'ici 2050.

- À peu près au même moment, il a également lancé le Comité PULSE pour le leadership et l'excellence en distribution d'électricité pour conseiller sur la manière de fournir une énergie fiable, abordable, sûre et propre dans les années à venir.
- En décembre dernier, le gouvernement a modifié la *Loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* pour exiger de la CEO qu'elle réglemente l'électricité de manière à soutenir la croissance économique, conformément aux politiques du gouvernement.
- Tous ces éléments justifient aujourd'hui un changement.
- Mais bien sûr, rien de tout cela n'est facile.
- En particulier pour les organismes de réglementation, et certainement pour la CEO.
- Par exemple, lorsque nous réfléchissons à notre mandat pour la croissance économique, nous devons également prendre en compte les coûts du réseau pour les contribuables, c'est-à-dire l'abordabilité.
- Qu'est-ce que la récompense pour construire des infrastructures en avance sur la demande (plutôt que de les construire en phase avec cette demande) signifie pour les coûts aux consommateurs?
- Quelles augmentations de coûts les contribuables peuvent-ils raisonnablement tolérer?
- Et inversement, pouvons-nous nous permettre de prendre le risque de sous-construire?
- Et comment gérer la planification intégrée sur un horizon de plusieurs décennies
- dans notre province d'un million de kilomètres carrés,
- alors que les demandes de tarification ne sont pas coordonnées et que les délais généralement de cinq ans se chevauchent?

- Quels sont les éléments probants que vous pouvez apporter pour répondre à ces questions?
- Comment faire valoir votre point de vue?
- Ce sont des réalités auxquelles nous pensons.
- Et alors que nous réfléchissons à de nouvelles approches de la réglementation,
- nous déclarons être prêts à modifier n'importe quelle partie du processus réglementaire si ces modifications peuvent nous aider à remplir notre mandat plus efficacement.
- Et nous acceptons la tension entre nos objectifs de croissance économique, de résilience et d'abordabilité.
- Permettez-moi d'illustrer mon propos par quelques initiatives en cours.

Les commissaires

- Je vais commencer par notre approche de recrutement de nouveaux commissaires.
- Sous la direction de notre commissaire en chef, Damien Côté, et de notre comité d'arbitrage au niveau du conseil d'administration, nous nous concentrons sur l'embauche de nouveaux commissaires.
- Des commissaires qui apporteront les compétences nécessaires pour approuver des dépenses prudentes, fondées sur des éléments probants, qui équilibrent les investissements, la gestion des risques et les coûts pour les consommateurs.
- Ces compétences se reflètent par notre nouveau commissaire, Jamie Sidlofsky, dont la nomination a été annoncée la semaine dernière.
- Les commissaires représentent une part importante de notre travail.
- C'est pourquoi je me permets maintenant de faire appel à d'autres.

Planification intégrée

- La planification intégrée est l'un des quatre axes de travail prioritaires que la CEO a créés depuis qu'elle a reçu la directive sur le Plan intégré de l'énergie du ministre Lecce en juin dernier.

- Elle consiste à intégrer l'équation gaz-électricité, afin que les services publics puissent avoir une vision d'ensemble intégrée.
- Et cela va plus loin...
- Par exemple, la ville de Burlington s'attend à une croissance de 1 % par année au cours des dix prochaines années.
- Cette croissance pourrait entraîner plus de logements, plus d'écoles, plus de services comme des lave-autos ou des centres de conditionnement physique, plus d'industries légères et quelques industries lourdes.
- Mais que se passe-t-il à Milton?
- Et que se passera-t-il si une partie de la croissance attendue à Burlington se dirige vers le nord?
- Si toutes les parties concernées ne se coordonnent pas, leurs plans individuels ne peuvent refléter qu'une partie du tableau d'ensemble.
- La CEO travaille donc avec les intervenants pour faire des projections fiables qui apportent plus de certitude à tous les investisseurs.
- Nous voulons que tous les services publics travaillent à partir du même ensemble d'hypothèses et de modèles coordonnés.
- Notre équipe vise à renforcer la planification du réseau énergétique en Ontario, afin de mieux répondre à l'accélération de la croissance et de l'électrification.
- Lorsqu'elle est bien menée, la planification intégrée présente les avantages suivants :
 - éviter le risque d'une augmentation des coûts due à une surconstruction d'infrastructures énergétiques;
 - éviter le risque d'entraver la croissance économique en raison d'infrastructures énergétiques insuffisantes;
 - permettre le changement de combustible, lorsque c'est rentable;

- réduire le risque de pénurie d'énergie et la perte de possibilités économiques qui en découle.
- À l'heure actuelle, la CEO se penche sur ces enjeux sur trois fronts :
 - réviser notre Cadre de planification intégrée des ressources en gaz naturel;
 - examiner la planification des réseaux régionaux et globaux et présenter un rapport au ministre d'ici la fin du mois;
 - convoquer un forum d'échange d'informations sur le gaz et l'électricité, qui a eu lieu pour la première fois en janvier, afin de recueillir les avis des services publics et des associations, des organisations autochtones, des municipalités, des intervenants et d'autres parties intéressées.
 - Les conclusions de cette consultation seront communiquées au ministre cet automne.
- Et je pense que vous serez d'accord : la planification intégrée permet d'accélérer le pas
- en clarifiant, en réduisant les doubles emplois, en améliorant la certitude et en permettant des décisions d'investissement fondées sur les meilleures informations disponibles.
- Une bonne planification est favorable à l'investissement,
- favorable à la croissance
- et aux consommateurs.
- Une bonne planification est essentielle si nous voulons mettre en place les réseaux dont l'Ontario a besoin à un rythme adéquat.

Rémunération des services publics

- La rémunération des services publics est une autre préoccupation majeure de la CEO à l'heure actuelle.

- Comme vous le savez, la rémunération traditionnelle a tendance à récompenser les dépenses d'infrastructure traditionnelles et à entraîner un biais de capital.
- Elle peut également favoriser l'émergence de solutions de remplacement innovantes et peu coûteuses aux poteaux et aux câbles.
- Prenons l'exemple d'une SDL servant une collectivité en pleine croissance dont la ligne locale est utilisée presque au maximum de sa capacité.
- Elle pourrait consacrer 10 millions de dollars à la construction d'une nouvelle ligne pour desservir la collectivité.
- Cette immobilisation lui rapporte chaque année un profit réglementé.
- Elle pourrait également investir 2 millions de dollars à des programmes de thermostats intelligents ou à des mesures d'encouragement à l'utilisation des batteries.
- Cependant, comme il s'agit de dépenses d'exploitation, la SDL n'en tire aucun profit et récupère simplement ses coûts.
- La motivation est claire.
- Il est évident que la rémunération traditionnelle rend plus difficile l'intégration des technologies émergentes.
- Et elle risque d'entraîner une hausse des tarifs pour les clients pendant les périodes de grande transformation, comme celle que nous vivons actuellement.
- Nos travaux sur la rémunération des services publics visent à garantir que l'approche de l'Ontario en matière de tarification est appropriée, et ce, dès maintenant.
- C'est l'objet de notre cadre d'analyse coûts-avantages, publié pour la première fois en 2024.
- Il fournit une méthodologie simple pour évaluer la faisabilité économique des RED et d'autres solutions non filaires.
- Une consultation sur la phase 2 du cadre est en cours et nous prévoyons de publier un cadre actualisé dans le courant de l'année.

- Notre examen de la politique relative au module de capital supplémentaire (ICM) est un autre élément important de nos travaux sur la rémunération des services publics.
- Cette politique permet aux distributeurs de demander le financement d'investissements importants entre les périodes d'actualisation
- lorsque ces besoins ne peuvent être satisfaits par les tarifs existants.
- Les données recueillies depuis la première décision de l'ICM en 2009 montrent que les distributeurs ont reçu en moyenne 68 % du financement demandé, mais que l'écart entre la demande et l'attribution varie de 48 %.
- Je voudrais savoir si cet écart reflète une certaine prudence ou un excès de précaution.
- Un taux de réussite de 68 % est-il approprié ou signale-t-il une lacune dans la politique ou les données probantes?
- Nous devrions le savoir.
- C'est pourquoi nous sommes en train de réviser cette politique.
- Nous cherchons à clarifier et à rendre prévisible la manière dont les investissements supplémentaires sont approuvés.
- Cette clarté et cette prévisibilité devraient, à leur tour, donner aux distributeurs une plus grande souplesse et une meilleure efficacité réglementaire dans la gestion des projets essentiels.
- Nous avons besoin de votre contribution.
- Et que vous réfléchissiez bien à la manière dont vous allez présenter vos dossiers à partir de maintenant.
- Notre portefeuille de rémunération des services publics comprend également nos travaux d'analyse comparative des coûts totaux et d'analyse des habitudes de dépenses.
- Il s'agit de données qui peuvent éclairer votre propre analyse : Il s'agit d'un outil qui vous est utile.

- Ces initiatives, ainsi qu'une consultation lancée en janvier, serviront de base à notre cadre tarifaire de nouvelle génération, que nous prévoyons de présenter dans le courant de l'année.
- En fin de compte, la rémunération est une question d'alignement :
- aligner les mesures d'encouragement aux services publics sur les résultats que nous souhaitons tous : fiabilité, abordabilité, innovation et volonté d'investissement.
- Ce travail est fondamental pour la compétitivité future de l'Ontario.
- Je ne peux pas parler de la rémunération des services publics sans parler du Comité PULSE.
- L'objectif du comité était d'examiner la meilleure façon de financer et de mettre en place la nouvelle génération d'infrastructures électriques.
- Et ce, dans une optique qui inclut l'accès au capital et la possibilité d'investir dans notre réseau.
- Le président du conseil d'administration de la CEO, Geoff Owen, et moi-même avons eu le plaisir de rencontrer les membres du comité à la fin de l'année 2025.
- Nous sommes heureux d'avoir pu discuter avec eux de ces travaux, en particulier.
- Nous attendons avec impatience les recommandations du comité
- et de mettre en œuvre les mesures recommandées par le gouvernement, à un rythme soutenu.

RED

- Je vais maintenant me pencher sur nos initiatives en matière de RED.
- Les RED présentent une valeur intrinsèque à bien des égards :
- pour un propriétaire qui installe des panneaux solaires, un producteur laitier qui utilise de petites éoliennes pour alimenter son exploitation ou une entreprise qui stocke de l'énergie dans des batteries installées sur place.

- De plus, les RED peuvent faire beaucoup plus, lorsque ces valeurs sont reconnues.
- Le travail de la CEO sur les RED vise à faciliter l'investissement des distributeurs dans des technologies rentables qui améliorent les avantages pour les clients et soutiennent la modernisation du réseau.
- Et nous le faisons, comme pour tout le travail que nous accomplissons, de manière équilibrée et mesurée.
- À la fin de 2025, nous :
 - avons remis au ministre notre feuille de route pour les gestionnaires de réseau de distribution, afin de tracer la voie à suivre vers un modèle de GRD;
 - avons publié les modifications finales du Code du réseau de distribution et nos procédures actualisées de raccordement des RED;
 - avons remis au Ministère un aperçu de la Carte centralisé de renseignements sur la capacité, qui a été rendue publique en janvier.
- La CEO mène actuellement plusieurs consultations sur les RED.
- D'ici la fin du mois, nous devrions conclure nos travaux de révision de la valorisation des RED.
- Ceux-ci comprennent l'élaboration d'un cadre de valorisation et de rémunération
- permettant de favoriser l'adoption d'une RED et de refléter les avantages pour l'ensemble du réseau.
- D'autres consultations devraient permettre la croissance économique :
 - normaliser les exigences en matière de raccordement des RED;
 - aider les distributeurs à adopter les capacités des GRD afin d'accroître la valeur des RED;

- développer des mécanismes de recouvrement des coûts pour les distributeurs qui investissent dans les RED et les solutions non filaires au-delà des limites de service.
- Ces initiatives sont diversifiées et interdépendantes.
- Toutefois, ce qu'elles ont en commun, c'est la réduction prévue du biais de capital et la création de mesures d'encouragement appropriées pour l'investissement dans les RED.
- Il ne s'agit pas d'opposer les RED aux actifs traditionnels.
- Il s'agit de choisir la bonne solution,
- et de jeter les bases d'une meilleure justification de ces investissements.
- Les RED peuvent être des outils puissants qui permettent de réduire les coûts du réseau, d'améliorer la fiabilité et d'offrir aux clients un meilleur rapport qualité-prix pour l'énergie qu'ils consomment.
- Elles doivent être incluses dans notre écosystème moderne et flexible si l'Ontario souhaite devenir compétitif.

Conclusion

- Je reviens au thème de mon allocution d'aujourd'hui : plaider en faveur de l'investissement dans un monde en pleine transformation.
- Comme je l'ai dit, l'objectif de la CEO est de permettre à l'Ontario de disposer d'une énergie sûre, fiable, abordable et propre.
- Les arguments en faveur du changement ont été présentés.
- Les arguments appuyant la prochaine étape évoluent.
- Les travaux actuels et en cours de la CEO sur la planification intégrée, la rémunération des services publics et la politique en matière de RED, entre autres, les justifient.
- Tout cela pour favoriser la croissance économique,

- en équilibre avec l'abordabilité et la protection des consommateurs.
- Voici les possibilités qui s'offrent à nous :
 - créer la prospérité;
 - moderniser notre réseau;
 - fournir une énergie fiable, abordable, propre et sûre.
- Et elles ne seront réalisées que si nous continuons à travailler ensemble avec le niveau de transparence, de créativité et de partenariat qui a déjà défini bon nombre de vos contributions.
- C'est un appel au leadership dans l'ensemble du secteur.
- C'est aussi un appel :
 - au courage de faire les bons investissements;
 - à la discipline pour gérer les risques avec prudence;
 - à l'engagement commun à construire un réseau énergétique qui servira les Ontariens et les Ontariennes pendant des générations.

Merci.